

**Rapport du maire sur la situation financière de la
Ville d'Acton Vale**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2010. Le budget 2010 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents départements municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers 2008

Les états financiers ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

<u>Revenus</u>	<u>2008</u>
Taxes	6 528 094 \$
Paiements tenant lieu de taxes	291 303 \$
Transferts	318 590 \$
Services rendus	746 455 \$
Imposition de droits	183 230 \$
Amendes et pénalités	196 340 \$
Intérêts	67 823 \$
Autres revenus	<u>188 252 \$</u>
	8 520 087 \$
<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Administration générale	1 472 152 \$
Sécurité publique	1 080 442 \$
Transport	890 308 \$
Hygiène du milieu	1 985 000 \$
Santé et bien-être	19 105 \$
Aménagement, urbanisme et développement	329 220 \$
Loisirs et culture	1 302 114 \$
Frais de financement	<u>160 688 \$</u>
	7 239 029 \$
Surplus de l'exercice :	1 281 058 \$

Conciliation à des fins budgétaires

Financement

Remboursement de la dette à long terme (417 268 \$)

Affectations

Activités d'investissement	(207 729 \$)
Surplus accumulé non affecté	22 886 \$
Surplus accumulé affecté	58 250 \$
Réserves financières et fonds réservés	(103 925 \$)
Montant à pourvoir dans le futur	(3 427 \$)
	<hr/>
	(233 945 \$)

Surplus de l'exercice à des fins budgétaires : **629 845 \$**

L'endettement total net à long terme : **3 795 656 \$**

Traitement des élus(es)

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	1 654 \$
	Allocation pour dépense :	827 \$
	Délégué à la MRC d'Acton (par séance):	150 \$

Conseillers (ère) :	Rémunération :	551 \$
	Allocation pour dépense :	276 \$
	Maire suppléant :	680 \$

Liste des contrats

Est annexée au présent rapport la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés depuis la dernière réunion du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la ville, y incluant la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du maire pour consultation.

Aperçu des réalisations pour l'année 2009

Le budget adopté pour l'année 2009 est de 8 554 955 \$ incluant des immobilisations de 328 944 \$ et un remboursement effectué par les contribuables de la Ville d'Acton Vale de 418 060 \$ sur la dette à long terme de la Ville d'Acton Vale.

En date du 17 novembre, les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville;
- Système téléphonique;
- Balai aspirateur de rues;
- Correctifs au coin de la rue Dalpé et de la route 139;
- Autopompe au Service des incendies;
- Pavage des rues Labonté, Du Moulin et de la route 139 (rue Landry) vers la rue Isabelle;
- Entrées de ville;
- Installation d'un système de chambres de trop-plein sur la rue Hormidas-Lemoyne;
- Réalisation d'études d'avant-projets en vue de la réfection de plusieurs rues.
- Réalisation de plans et devis et d'une étude pédologique pour des travaux sur la rue Noël-Lecomte;
- Aménagement du parc Donald-Martin;
- Rénovation du centre sportif;
- Développement résidentiel de la rue Jean-Pierre Beaudry.

Perspectives 2010

Les membres du conseil débiteront prochainement l'étude du budget 2010 en collaboration avec le directeur général, la trésorière et les directeurs des différents services municipaux. Cet exercice tiendra compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique seront parmi nos priorités. La Ville d'Acton Vale comme plusieurs autres villes à travers le monde a été affectée elle aussi par la récession. Ce qui implique que la situation économique qui prévaut actuellement est difficile pour plusieurs de nos entreprises.

Les modalités de paiement du compte de taxes pour l'année 2010 demeureront les mêmes que 2008 et 2009, soit 4 versements et un escompte de 2 % sera accordé, si la totalité du compte est acquittée avant ou au plus tard à la date du premier versement.

Le début de l'année 2010, verra l'achèvement de la rénovation de l'aréna. Des travaux majeurs, estimés à 6 333 469 \$, qui ont pu être possibles grâce à la collaboration des deux paliers de gouvernement, dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec.

En 2008, les deux (2) conventions collectives, les ententes et les contrats de travail avec les cadres sont venus à échéance. Prochainement les négociations reprendront leurs cours afin d'obtenir une entente entre les parties.

En novembre 2009, les contribuables ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentant(e)s au sein du conseil de la ville. Je profite de cette occasion pour féliciter les élu(e)s et remercier tous ceux et celles qui ont déposé leur candidature pour cette élection.

Je tiens également à souligner, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 16 novembre 2009

Éric Charbonneau
Maire